

Formation à la DESP 2014/68/UE, Directive pour conception, fabrication et évaluation de la conformité des équipements et ensembles sous pression

Ref. **ESP PED 4**
Durée : 2.0 jour(s) / 14.0 heures

Les industries, les établissements de santé, la grande distribution, l'immobilier d'entreprise, commercial et sanitaire et social possèdent de nombreuses installations dans les domaines : froid et climatisation, air comprimé, vapeur et/ou eau surchauffée.

Ces installations techniques comportent des équipements sous pression (ESP) qui doivent être conçus, fabriqués et évalués conformément aux exigences de la Directive 2014/68/UE (DESP).

Avertissement :

Cette formation s'adresse non seulement aux fabricants, importateurs et distributeurs qui mettent sur le marché de l'Espace Economique Européen (EEE) des équipements ou ensembles sous pression mais également aux utilisateurs, exploitants ou futurs propriétaires de ces produits.



Pré-requis :

Cette formation n'exige pas de connaissances techniques particulières.



Personnes concernées :

Personnes impliquées dans les processus de conception, fabrication, contrôle des équipements sous pression

Chefs de projet ou chargés d'affaires

Responsables et techniciens de bureau d'études

Opérateurs économiques (importateurs, distributeurs) impliqués dans la mise à disposition des équipements sous pressions auprès des utilisateurs finaux Acheteurs



Objectifs :

- Définir l'environnement réglementaire pour les équipements sous pression neufs
- Identifier le domaine d'application de la Directive 2014/68/UE (les différents types d'équipements, les exclusions, etc.)
- Déterminer la catégorie d'un équipement sous pression en fonction du risque associé
- Expliquer les responsabilités de chaque opérateur économique (fabricant, importateur, distributeur)
- Identifier les Exigences Essentielles de Sécurité applicables à un équipement sous pression, en conception et en fabrication
- Expliquer et appliquer les dispositions de la Directive avec un organisme notifié
- Identifier les exigences de marquage des équipements et de leurs documents d'accompagnement
- Reconnaître les nouvelles dispositions introduites par la Directive 2014/68/UE et leurs modalités de mise en œuvre vis à vis de l'ancienne Directive



Programme :

Les textes réglementaires applicables et leur hiérarchie

La Directive : structure, définitions, domaine d'application, transposition dans le corpus réglementaire français

Les opérateurs économiques : rôle et responsabilités

Les critères de classification des équipements sous pression

Les exigences essentielles de sécurité :

L'analyse de risques ;
Les exigences liées à la conception
Les exigences liées à la fabrication
La documentation technique

L'évaluation de la conformité et application des modules de l'annexe II
Le marquage des équipements sous pression, le déclaration de conformité et les documents d'accompagnement



Démarche pédagogique :

Enseignement théorique Exposés avec illustrations Tables rondes et échanges Etudes de cas La formation est animée par un formateur : - disposant d'une qualification spécifique de formateur selon les procédures de qualification de Bureau Veritas - justifiant d'une expérience terrain confirmée dans le domaine concerné



Evaluation et validation :

Délivrance d'une attestation de formation.

A l'issue de cette formation, le formateur évaluera les acquis de chaque stagiaire au travers d'un QCM.



Le + :

Nos formateurs :

sont des experts qualifiés ;
ont une connaissance pratique de la conception et de la fabrication des ESP.